

# ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

Découverte des équipements publics parisiens en chantier



## ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

### PARIS fait PARIS

Dans le cadre du programme « 100 projets d'équipements publics de la Ville de Paris 2014-2020 », l'opération « **Paris fait Paris** » souhaite rendre accessible au public le travail de conception et de réalisation d'équipements publics. Dans cet objectif la Direction Constructions Publiques et Architecture s'associe au CAUE de Paris pour inviter les Parisiens à une série d'évènements. Petites Leçons de Ville, visites de chantiers et podcasts vous permettront de découvrir les grands chantiers de construction et de requalification d'équipements publics parisiens.

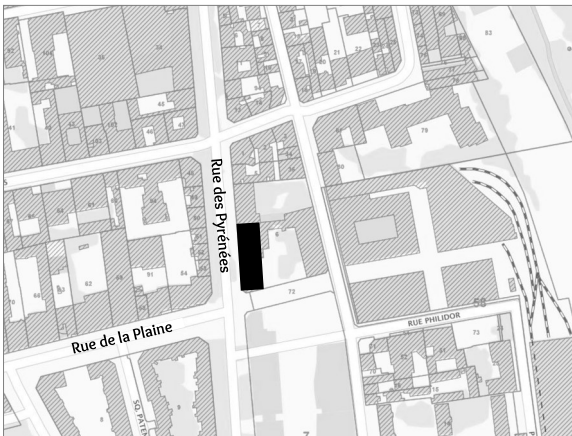
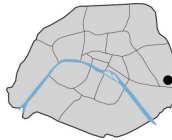
Je vous invite à visiter l'architecture de ces nouveaux équipements de proximité qui se distinguent par leur qualité d'usage, leur qualité constructive, leur sobriété énergétique et leur innovation.

#### Jacques Baudrier

Président du CAUE de Paris  
Conseiller de Paris, délégué à l'architecture, aux constructions publiques et aux grands projets de renouvellement urbain

### COLLÈGE LUCIE FAURE

40 rue des Pyrénées  
75020 Paris





*Façade du groupe scolaire Lucie Faure sur la rue des Pyrénées. Sur la moitié de droite, l'emprise du collège.*

## **CONTEXTE DE L'ÉQUIPEMENT**

L'opération, conçue par l'agence d'architecture Bertrand Naut, porte sur la restructuration du collège Lucie Faure construit vers 1860 dans le quartier du Petit Charonne dans le XX<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Jusqu'à la rentrée 2018, le collège était implanté sur deux sites distants d'un kilomètre l'un de l'autre : le bâtiment principal situé rue des Pyrénées et l'annexe implantée rue Cristino Garcia, à proximité du périphérique à hauteur de la Porte de Vincennes. La restructuration du collège s'inscrit dans un projet plus vaste visant à rassembler les deux entités du collège sur un unique site rue des Pyrénées regroupant le bâtiment historique restructuré et une extension conçue par l'agence Métra Associés et livrée en 2018.

Prévoyant le réaménagement des espaces intérieurs, la restructuration du collège va permettre d'optimiser l'accueil des élèves. Elle comprend également la mise en accessibilité pour tous du bâtiment existant, l'aménagement et l'agrandissement de la cour de récréation, et enfin la mise à niveau de l'ensemble du groupe scolaire en matière de sécurité incendie.

La partie historique du collège a connu une restructuration en 1984 mais conserve aujourd'hui en grande partie ses dispositions d'origine. Les volumes ont été préservés dans leur aspect général et présentent globalement la même architecture solennelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : des volumes préservés (hauteurs d'étages non recoupées) et des configurations architecturales d'origine (proportion et dessin des baies des salles de classe, modénature des façades).

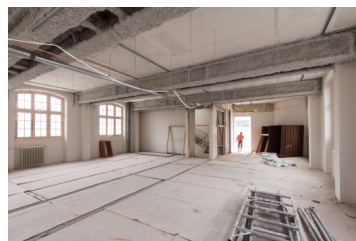
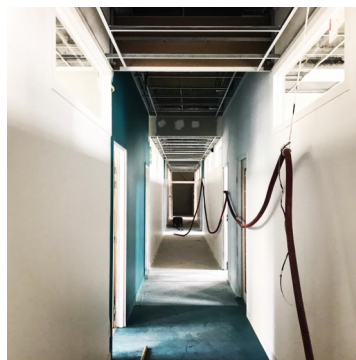
### LE PROJET DE RESTRUCTURATION

La nouvelle répartition des locaux entre partie neuve et partie existante impose un **réaménagement complet** du bâtiment existant, qui comprendra :

- Au rez-de-chaussée, l'accueil, le préau, la vie scolaire, les sanitaires
- Au premier étage, une salle de classe banalisée, les locaux de l'administration et des enseignants
- Au deuxième étage, six salles de classe banalisées
- Au troisième étage, deux logements de fonction (en lieu et place d'un seul actuellement)
- Au sous-sol, la cuisine en liaison froide pour l'ensemble du groupe scolaire et le réfectoire

Le projet prévoit également le **réaménagement de la cour** existante, et son extension sur l'emprise de la rue de la Plaine déclassée pour créer la **liaison avec la partie neuve du collège**. L'ancien mur de clôture a été démoli pour faire place à un **large emmarchement** qui assurera la liaison entre les deux niveaux de la cour et formera un espace où les collégiens pourront s'asseoir.

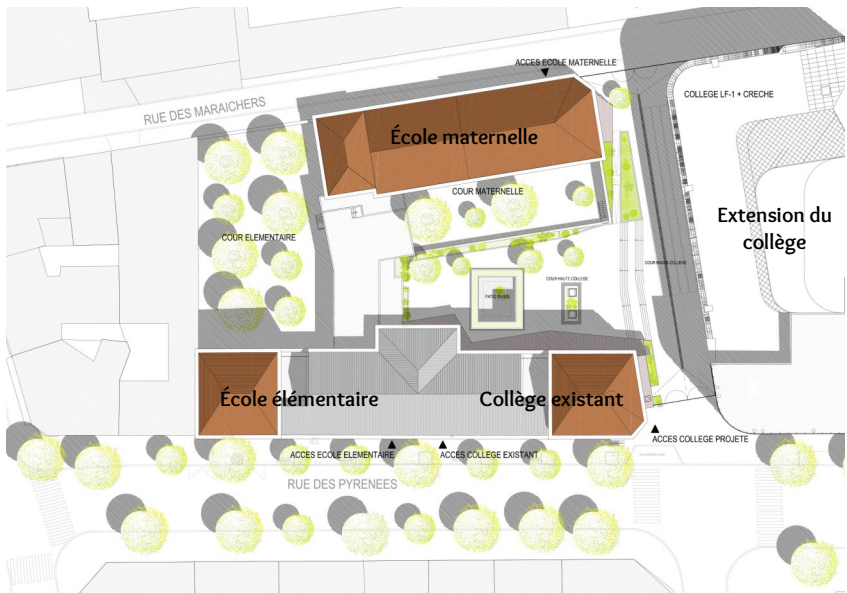
Le patio du sous-sol se voit redessiné pour devenir un **espace vert central de pleine terre**. En partie inférieure, les ouvertures sont remplacées par de grandes baies habillées de **menuiseries en aluminium** permettant **l'optimisation des apports de lumière naturelle** dans le réfectoire, et en partie supérieure les garde-corps existants sont transformés en jardinières.



*Les circulations et les salles de classe en chantier*



*Pose des nouvelles fenêtres du patio*



Plan masse projeté



La cour de récréation réaménagée en lieu et place de la rue de la Plaine : un large embranchement assure la liaison entre le bâtiment existant et l'extension du collège.

## UNE NOUVELLE CAGE D'ASCENSEUR

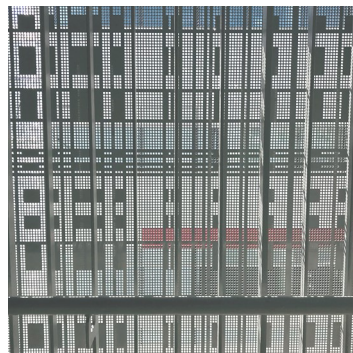
Les dispositions du bâtiment et son mode de fonctionnement ne permettant pas de créer à l'intérieur de son enveloppe **une circulation verticale pour les personnes à mobilité réduite**, le choix s'est porté sur la mise en œuvre d'une cage d'ascenseur sur le pignon du collège.

Cette cage dessert chaque niveau du bâtiment par l'intermédiaire de passerelles venant se greffer sur les paliers de l'escalier existant. Ce nouveau volume est un élément architectural signal dans le paysage urbain et participe à la nouvelle identité du collège. Les passerelles d'accès aménagées à chaque niveau sont habillées d'une **tôle perforée**.

La géométrie et le traitement architectural créés dans l'aménagement de cette cage de circulation se poursuivent dans le traitement d'un **auvent en polycarbonate recouvert de tôle perforée** le long de la façade sur cour du collège.

## TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES

Surélevée de 20 cm afin d'être de plain-pied avec le rez-de-chaussée du bâtiment existant, la cour fait également l'objet d'un **traitement paysager** intégrant davantage de **plantations**. Un arbre supplémentaire sera planté en complément de l'alignement existant. De nouvelles jardinières seront installées le long du mur séparant le collège de l'école maternelle, autour du patio et au niveau des puits de lumière éclairant le sous-sol.



*Détail de la tôle perforée*



*La cage d'ascenseur en chantier*



*Les nouvelles jardinières autour du patio et des puits de lumière*



*Cage d'ascenseur et auvent sont unis dans un même traitement architectural*



## ARCHITECTURES de vos EQUIPEMENTS PUBLICS

### Programme :

Restructuration du collège Lucie Faure

### Maîtrise d'ouvrage :

Ville de Paris

### Conduite d'opération :

Service de l'architecture et de la maîtrise d'ouvrage, Secteur scolaire

### Maîtrise d'œuvre :

Agence Bertrand Naut, architecte mandataire  
EVP, BET structure

C-TEK, BET fluides

ECRH, économiste

NAMIXIS-SSICOR, coordinateur SSI

BEHAL, bureau d'études hygiène alimentaire

### Entreprise générale :

Paris Ouest Construction

### Surface restructurée :

2 610 m<sup>2</sup> SU

### Coût des travaux :

4 200 000 € HT

### Calendrier :

Études : novembre 2015 - octobre 2017

Chantier : juillet 2018 - novembre 2019

   #parisfaitparis

### Crédits

Documents graphiques :  
Agence Bertrand Naut

Photographies :  
DCPA / Agence Bertrand Naut

Textes :  
DCPA / Agence Bertrand Naut / CAUE de Paris



Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement